

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Résolution adoptée le 17 novembre 2016 concernant la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages

TRGIRTO 201611-3

- Compte tenu que les membres de la TRGIRTO estiment que la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages ne devrait jamais être compromise;
- Compte tenu que les membres de la TRGIRTO ont décidé de confier un mandat à un comité de travail afin qu'il se penche sur cet enjeu et que ce comité identifie des solutions permettant d'y répondre;
- Compte tenu que le comité sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages recommande à la TRGIRTO l'adoption du plan d'action qui a été produit;

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. Patrick Laliberté, appuyée de M. Jacques David d'adopter le plan d'action sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages et de demander à la direction de la gestion des forêts du MFFP en Outaouais qu'il se dote d'une procédure exceptionnelle qui lui permettra d'émettre les autorisations requises, dans des délais écourtés, pour la coupe de tiges commerciales qui composent la végétation nuisant à la visibilité et devant subir un débroussaillage le long des chemins.